

L'Université Saint-Joseph et ses étudiants

**Allocution du Recteur de l'Université le Professeur Salim Daccache s.j.**

**Le mercredi 19 mars 2014 en la Fête patronale de l'USJ**

A l'amphithéâtre Jean Ducruet s.j.

Campus des Sciences et Technologies – Mar Roukoz

Excellences,  
Messieurs les Ministres et les Députés,  
Messieurs les Recteurs des universités du Liban et leurs représentants,  
Messieurs les Recteurs émérites de l'USJ,  
Rd. P. Assistant du Révérend père Supérieur Général de la Cie de Jésus et  
Rd P. Président de la Conférence des Supérieurs provinciaux d'Europe de la  
Cie de Jésus,  
Rd. P. Supérieur provincial de la Compagnie de Jésus au Proche-Orient et  
au Maghreb,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Ordres et Présidents d'associations  
professionnelles et leurs représentants,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil stratégique de l'Université,  
Mesdames et Messieurs les Vice-recteurs, le Secrétaire général, les Doyens,  
les Directeurs et Directrices,  
Monsieur le Président de l'Hôtel-Dieu de France,  
Mesdames et Messieurs les Enseignants,  
Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel des Services  
généraux,  
Mesdames et Messieurs les étudiantes et les étudiants,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de la Fédération et des associations  
d'Anciens Etudiants,  
Chers Amis,

## **(Introduction)**

**1.** C'est un devoir du cœur que de vous souhaiter la bienvenue, à vous toutes et vous tous, en cette 139<sup>e</sup> fête de la fondation de l'Université Saint-Joseph et en la fête de Saint Joseph, son saint patron de toujours. Avant d'entrer dans le vif du sujet qui concerne cette année « l'Université Saint-Joseph et ses étudiants », il serait judicieux d'associer les souhaits de bienvenue à des souhaits de bonne fête de l'Université, notre Alma Mater, notre Mère nourricière, à chacune et à chacun, demandant à notre Saint Patron de continuer à veiller sur nous d'une manière bien discrète mais combien efficace et d'accorder à chaque membre de notre large communauté universitaire deux vertus qu'a vécues Saint Joseph et dont nous avons grandement besoin, la sagesse et le courage, surtout en ces moments si difficiles de la vie libanaise et moyen-orientale. Cette présence active de Saint Joseph le veilleur a accompagné le projet de l'Université depuis ses origines. Retenons une anecdote savoureuse : lorsque l'un des deux fondateurs de l'USJ, le P. Monnot, demanda aux autorités ottomanes en 1873 la construction de l'édifice, celles-ci exigèrent l'exhibition des plans, sinon elles arrêtaient le projet. Alors M. Béchara, père du futur professeur Edmond Béchara à l'ESIB, suggéra que les plans soient réduits à une échelle grande comme la main pour qu'ils passent inaperçus ; Monnot acquiesça mais dit à M. Béchara qu'il faudra compter aussi sur une intervention spéciale de Saint Joseph afin d'amadouer les autorités ottomanes de Beyrouth. Lorsque les fonctionnaires ottomans virent les plans réduits à presque rien, ils jugèrent que la bâtisse ne valait pas la peine d'être étudiée de près et signèrent immédiatement l'ordre de commencer les travaux (*Plaquette no 5, les jésuites en Syrie 1831-1931, p. 8*). Ainsi l'idée de fonder l'Université pouvait trouver sa réalisation et devenir progressivement une traduction socioéducative forte aujourd'hui de ses longues années de service et de don de soi, comptant sur la générosité de centaines sinon de milliers de jésuites et de laïcs qui ont parfois donné jusqu'à leur sang pour que cette œuvre puisse

continuer sa mission. Nous n'oublions pas aujourd'hui d'avoir pour eux une pensée bien spéciale à la veille des 140 ans de l'Université et de saluer leur mémoire et leur action prophétique.

### **I. (Les étudiants, notre raison d'être : pourquoi ce sujet ?)**

2. Chers Amis, lors de ma première intervention comme Recteur devant le Conseil de notre Université, j'avais dit que l'étudiant, ce jeune homme ou cette jeune fille qui a mis sa confiance en l'Université, est notre « raison d'être » (*cf. compte-rendu Conseil de l'Université Saint-Joseph, le 6 juin 2012*). Il se peut que certains se posent la question : pourquoi en parler aujourd'hui ? Serait-ce l'incident problématique qui a eu lieu entre des étudiants de différents bords politiques dans un campus déterminé de l'Université qui justifierait le choix du thème de ce discours ? Serait-ce le fait d'introduire une réécriture des programmes des études en fonction des résultats d'apprentissage ou de profils de sortie qui appellerait à considérer les effets d'une telle initiative sur le sort de nos étudiants ? Serait-ce la récente décision d'élaborer des matières optionnelles pour le cycle de licence, dénommées « optionnelles USJ », faites de réflexion sur l'éthique, la citoyenneté et la vie politique comme sur le pluralisme religieux qui nécessiterait une méditation sur l'identité de l'étudiant USJ ? Serait-ce enfin l'organisation d'élections des amicales d'étudiants, élections qui se soldent généralement par des relations inamicales entre les différents groupes, qui mériterait qu'on s'y arrête ? Il est vrai que tout cela est pertinent et mérite d'être pris en considération pour parler de la place et du rôle de l'étudiant dans notre université. Toutefois, une seule motivation bien spécifique m'incite à parler aujourd'hui des étudiants et de leurs conditions de vie et d'études à l'Université. Tout simplement affirmer comme Université, comme mission de cette Université, comme corps professoral et administratif, que l'étudiant est « notre raison d'être », constitue à mes yeux une raison amplement suffisante pour réfléchir ensemble sur ce thème. D'ailleurs, les deux termes « raison » et « être » ne

sont-ils pas deux mots nobles et profonds du vocabulaire philosophique français que nous traduisons par deux autres mots si importants dans le vocabulaire arabe « 3illat » et « wujud » ? En d'autres termes, nous justifions notre existence comme Université Saint-Joseph par le fait que notre mission nous oriente en premier lieu vers l'étudiant, vers sa formation professionnelle et sa formation à l'esprit critique ainsi qu'au respect de l'autre, à la liberté et au savoir-être. S'il réussit, nous réussissons ; s'il échoue, nous perdons notre raison d'être. Que serions-nous s'il n'y avait pas l'étudiant qui nous vient d'un terroir libanais ou d'ailleurs, dans sa particularité et qui désire devenir au moins un homme ou une femme accompli et un excellent professionnel dans sa spécialité ? Que valent les beaux campus et les solides programmes d'enseignement et de recherche s'il n'y a pas ce jeune qui cherche à porter le label de l'Université Saint-Joseph et avec qui nous travaillons chaque jour pour sa réussite et son épanouissement personnel ? « Raison d'être » dans le sens de le former à un métier et de développer en lui ses potentialités d'humanités, ce qui fait peser sur nos épaules une lourde responsabilité vis-à-vis du rêve de l'étudiant, des attentes de sa famille. Que dire alors de notre degré de responsabilité, chers Dirigeants et grands Maîtres de notre Université, si nous sommes convaincus que notre formation ne se limite pas à édicter des profils à caractère purement professionnel et technique mais que notre mission va bien au-delà, en proposant une formation universitaire intégrale de la personne humaine dans toutes ses composantes : intellectuelle, sociale, psychologique, spirituelle et citoyenne ?

Ne sommes-nous pas une Université jésuite qui s'abreuve de la source commune de la tradition jésuite faite de désir des valeurs d'excellence académique et morale dans le sens du progrès, du « magis », faite aussi de désir de recherche pour améliorer la qualité de la vie de même que du souci de dialogue incessant entre la culture et la foi en Dieu, souci du profond respect du créé, de l'ouverture aux autres, et du partage des dons reçus ? Et

quelle est alors l'attitude de l'étudiant lui-même vis à vis de cette proposition de formation qui à l'USJ exige de lui un engagement volontaire et une grande présence d'esprit ? C'est ensemble que nous allons parcourir à grands traits la réflexion et les propositions de l'Université, dans le cadre d'un échange loyal et profond, sur la réalité estudiantine et imaginer comment aider celle-ci à se structurer et à devenir plus pertinente, efficace, présente et active, tant sur le plan de la formation individuelle que sur le plan de l'engagement communautaire. Notre réflexion se fera en trois temps : **en premier lieu** un retour à quelques pages de l'histoire de l'Université, **en deuxième lieu** une explicitation de la perception qu'a l'USJ du statut de l'étudiant en son sein et **en troisième lieu** l'exposé de quelques initiatives que l'USJ est en train d'entreprendre pour demain en vue de donner à l'étudiant la place qu'il mérite afin de devenir leader en sa profession et au service de l'autre. En lien avec tout cela, je terminerai par un point de vue sur la situation nationale que nous vivons aujourd'hui.

## **II. (Quelques traits de notre histoire)**

**3.** En faisant appel à la longue histoire de l'Université, je voudrais mettre en évidence quatre points qui peuvent intéresser notre thème d'aujourd'hui. **Commençons dans cette première partie de l'exposé** par jeter un coup d'œil sur la qualité du travail des étudiants et des relations entre maîtres et étudiants, en nous référant à un témoignage datant de 1886, un texte rédigé par le troisième recteur de l'Université, le P. Lefèbvre, qui lors de la cérémonie de la remise des diplômes en théologie et en médecine et après quelques piques envers les protestants américains à Beyrouth dit ce qui suit des étudiants en médecine : « (Nos étudiants), « animés de sentiments à l'affection et aux soins de leurs maîtres, et partout, aux leçons théoriques comme aux leçons pratiques à l'hôpital et dans les dispensaires, ils montrent un empressement, une ardeur au travail que récompensera, nous l'espérons, un plein succès ». (*Archives de l'Université Saint-Joseph, Les onze premières*

*années de l'USJ, discours du R. P. Lefèbvre, 19 juillet 1886*). Plusieurs textes de l'époque attestent de cet état d'esprit d'étudiants animés et engagés dans leurs études dans une ambiance presque romantique de belles relations avec leurs maîtres, ce qui m'invite à une digression pour inciter nos médecins de la Faculté de médecine et de l'Hôtel-Dieu de France à perpétuer cette quiétude de l'âme et cette ferveur d'autrefois, seule voie à prendre pour croître et réussir. De même, le célèbre père jésuite Louis Cheikho, grande autorité en Lettres arabes et études musulmanes, fondateur de la revue *al Machriq*, nous transmet des informations bien intéressantes sur la situation de l'Université en 1901, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, en parlant de « cette lanterne qui a commencé par donner une lumière réduite et faible pour devenir rayonnante comme une étoile filante dans tous les cieux » (*Louis Cheikho, le jubilé d'argent de notre Université, al-Machriq, 4<sup>ème</sup> année, no 1, 1901*). Si Cheikho parle du concours des jésuites et des Français ainsi que des autorités pontificales romaines afin de faire réussir ce projet d'Université, il ne manquera pas d'attribuer aussi cette réussite et ce rayonnement aux multiples étudiants et anciens étudiants qui ont été formés tant au Collège qu'aux facultés de théologie et de philosophie, de lettres orientales et de médecine, consacrant plusieurs pages à faire l'éloge de personnalités diplômées de l'Université, ayant pleinement profité de la science qui leur a été transmise et devenues des dirigeants politiques de leurs pays et dignitaires religieux de leurs Eglises. Pour Cheikho, ces anciens étudiants se sont fait remarquer par deux vertus : ils ont appris à l'Université comment travailler pour le développement spirituel, économique et social de leurs sociétés et beaucoup d'entre eux se sont signalés par leur passion pour fonder et diriger de bonnes œuvres comme les Sociétés de Saint Vincent de Paul et soutenir les sociétés de bienfaisance à Beyrouth et à Damas.

**4.** J'en viens à un autre point qui donna quelques soucis aux jésuites d'autrefois, celui de la gestion de la pluralité religieuse estudiantine présente

au sein de l'Université, et ce dès sa fondation en 1875, en dépit du nombre relativement réduit d'étudiants musulmans et juifs, auxquels il faudra ajouter les orthodoxes, vu la prédominance catholique, maronite, latine et grecque catholique, parmi ses étudiants. Au vu de l'identité non seulement chrétienne mais catholique de l'USJ, visible et communiquée, quelle fut sa politique dans ce domaine ? S'agissait-il d'une politique inclusive et prosélyte ou bien d'une politique différentielle et libérale ? L'historienne Chantal Verdeil qui a étudié en profondeur cette question, souligne que « la mixité nouvelle oblige les jésuites à prendre de nouvelles dispositions qui témoignent de leur prudence et de leur renoncement à convertir les non-chrétiens ». (*Chantal Verdeil, Un établissement catholique dans la société pluriconfessionnelle de la fin de l'Empire ottoman, L'Université Saint-Joseph de Beyrouth, revue Cahiers de la Méditerranée, 75, 2007*). Verdeil souligne l'importance de la question pour les jésuites : venus en 1875 de Ghazir, la célèbre cité chrétienne de Ftouh Kesrouan, à Beyrouth la Cosmopolite, le changement est assez radical pour que les pères tiennent quelques mois après leur installation à Beyrouth une consulte à ce sujet. Signe de l'importance de la question, ce conseil ne rassemble pas seulement les trois ou quatre consultants jésuites habituels mais associe aussi une partie du corps enseignant à la réflexion. Les jésuites définissent alors leurs exigences à l'égard des élèves, grecs-orthodoxes, musulmans et juifs. Sur le papier, tous sont tenus d'assister à tous les exercices religieux, mais il y a un écart entre la règle et son application et, dans la pratique, la souplesse des jésuites atténue la rigueur du règlement. Si au point de départ la proportion de juifs et de musulmans était insignifiante, elle fut assez significative « pour atteindre 18% des étudiants à la veille de la Première Guerre mondiale. À titre de comparaison, au collège de la Sainte-Famille que les jésuites dirigent au Caire, juifs et musulmans représentent de 20 à 25% des effectifs ; au Syrian Protestant College, environ 28% des élèves sont druzes, musulmans ou juifs en 1908-1909 et peut-être 35% en 1913 ». D'après ce que nous pouvons retenir des documents de l'époque et en



référence à Mme Verdeil, il est évident que les Jésuites pour des raisons pragmatiques obligeaient les étudiants catholiques à la pratique de leur culte, tandis qu'une attitude plus libérale était observée à l'égard des orthodoxes qui n'étaient pas obligés de venir tôt pour la messe, ni de recevoir les cendres du début du carême, ni de baiser la croix comme le veut la tradition catholique et latine. Pour les musulmans et les juifs, deux dates font foi : en 1875, le règlement postule que seuls les internes sont tenus d'assister à la messe, les externes en étant dispensés ; en 1904 le règlement est amendé, les musulmans devraient s'orienter vers les mosquées pour la prière et les juifs vers leur synagogue, car entretemps il y eut des étudiants persans musulmans arrivés en nombre à l'Université et qui ont été dispensés du culte chrétien ; « si on ne leur donne pas la facilité d'y aller, dit l'un des pères, nous les laissons sans religion », ce qui n'est guère mieux de leur point de vue. Une solution intermédiaire est trouvée : un homme de confiance est chargé de conduire à la mosquée ceux qui désirent s'y rendre. Selon Verdeil, « Au début du siècle, le règlement concernant les élèves juifs et musulmans en vigueur au collège rejoint ainsi celui adopté à la Faculté de médecine. Là, les étudiants qui ne sont pas chrétiens ne sont pas tenus d'assister aux offices religieux, sauf le jour de la messe officielle que le consul honore de sa présence « en habit ». Les jésuites s'enorgueillissent de la liberté qui règne à la faculté : à l'Université américaine, où les étudiants sont tenus d'assister à l'office religieux du soir, « on fait du prosélytisme religieux ; à la faculté française, on se contente de faire de la médecine » (*Chantal Verdeil, Un établissement catholique dans la société pluriconfessionnelle de la fin de l'Empire ottoman, L'Université Saint-Joseph de Beyrouth, revue Cahiers de la Méditerranée, 75, 2007*). Relevons toutefois, par fidélité à l'histoire, que certains pères jésuites au Caire et à Beyrouth étaient plutôt sensibles aux soucis provenant de la présence des non chrétiens et souhaitaient limiter leur nombre ; l'histoire se répète, car les mêmes problèmes se posent aujourd'hui, mais c'est aux hommes d'orienter le cours de l'histoire vers son but, celui de la rencontre des êtres humains dans

un seul creuset car « l'humanité a toujours aspiré à l'harmonie » et il est bien difficile de revenir en arrière. (*Edgar Morin : "Les crises génèrent des forces créatrices", jeudi 7 octobre 2010, par Laurence Lemoine, site internet : peuples du monde*). De ces pages d'histoire, nous pouvons affirmer que les trois attitudes de prudence, de tolérance et de respect telles qu'elles étaient observées par les jésuites et leurs assistants d'autrefois montraient le chemin à leurs successeurs et à leur Institution universitaire, les invitant à ne pas se contenter d'être une école qui transmet les connaissances et forme les étudiants à l'excellence académique mais aussi une école de vie et de juste pensée de la relation avec l'autre différent.

**5.** Après la qualité du travail et de l'enseignement et de la gestion de la pluralité religieuse, venons-en à un point qui peut aussi nous intéresser et qui nous concerne de près. Comment l'Université regardait-elle l'activité politique de l'étudiant ? Nous avons dans ce registre plus d'un exemple et je m'en tiendrai à un incident qui eut lieu en 1920, directement après la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale et lors de la mise en place du Grand Liban. La scène se passe dans une faculté et sur un campus que nous connaissons bien et qui n'ont pas perdu de leur symbolique, la Faculté de droit et le Campus Huvelin. Dans le diaire de l'Ecole de Droit, l'incident est rapporté dans les termes suivants : durant l'été 1920, au moment de la visite de la commission King-Crane, et dans le grand débat sur le statut politique du Liban, tiraillé entre devenir une wilaya du grand royaume hachémite qui s'étend du Hijadz jusqu'à Beyrouth en passant par Damas, proclamé durant le mois de mars 1920, ou obtenir une autonomie qui le prépare à l'indépendance, une violente controverse oppose Rachid Tabbara à Sélim Takla, deux étudiants de la Faculté de droit. Le premier critique dans le Journal *al Haqiqa* le système politique fédéraliste et séparatiste qui consiste à éloigner Beyrouth de son extension historique et sociale naturelle et appuie l'union de la Grande Syrie avec la Palestine, tandis que Takla riposte

dans le journal *al Hurria* en réclamant l'indépendance du Grand Liban, la collaboration avec la France et l'entente économique avec les pays syriens, ce qui fut exposé par une majorité d'étudiants devant la commission King-Crane. La controverse jeta des troubles sur l'ensemble des étudiants et eut des répercussions sur la scène politique libanaise (*AUSJ (rectorat) diaire de l'école, 5, 8, 1920, p. 17*). Cet incident, suivi d'un discours de l'étudiant Jean Jalkh à la gloire de la France et des jésuites « apôtres missionnaires de Dieu » devant le général Gouraud ne fit qu'amplifier le malaise. Face à cette situation, l'attitude recommandée aux deux parties par le P. René Mouterde, chancelier de la Faculté de droit, « était d'observer le silence » et ainsi la controverse cessa net. Même si les jésuites étaient partisans de la position de sa Béatitudo le patriarche Hoyek, les autorités de l'Université étant officiellement présentes lors de son départ à Paris en 1919, la recommandation aux étudiants était la prudence et la mesure car la raison d'être des étudiants à l'Université était, en premier lieu, de devenir des professionnels de droit et que tous devaient maintenir la paix du campus pour assurer le calme propice aux études. Et depuis lors, la Faculté de droit est devenue un foyer de l'âme libanaise connaissant un débat politique intense qui n'est pas prêt de faiblir, demeurant à travers les années un solide appui à un Liban libre et indépendant, croyant dans les valeurs de convivialité et de démocratie.

### **III. (Notre perception de l'étudiant d'aujourd'hui)**

**6.** Ces différentes pages de l'histoire de notre Université montrent trois ou quatre fondamentaux qui ont résisté à l'épreuve du temps : la place centrale qu'occupe l'étudiant à l'Université dans une relation maître-disciple faite de qualité qui favorise la réussite, le respect de la pluralité religieuse jusqu'au point où les jésuites de Beyrouth contredisaient les directives de Rome en cette matière, la prudence et la sagesse pour ne pas faire d'un campus une arène de controverses et de violences.

**Ces fondamentaux ouvrent largement la deuxième partie de mon exposé** où j'aborderai les trois thèmes suivants : le « métier » d'étudiant à l'USJ et de l'USJ, les orientations de la Charte et d'autres textes statutaires au sujet de l'étudiant et la « mission politique de l'Université ». Il est évident que la mise en œuvre des fondamentaux que je viens d'évoquer à l'instant, était naturellement facilitée dans le temps par le fait que beaucoup d'élèves du collège secondaire qui faisait partie de l'USJ transitaient normalement en grand nombre d'un lieu à un autre et ne quittaient pas en fait leur Demeure. Comme nous le savons, le terme Université ne désigne plus depuis 1952-53 que l'Enseignement supérieur, le Collège secondaire de l'USJ s'étant détaché pour s'installer sur la colline de Jamhour. De ce fait, la cohorte annuelle d'étudiants qui arrive depuis 1953 à l'USJ descend, pour faire bref, sur une terre presque étrangère, obéissant à une logique de transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Cette transition, d'après le professeur Alain Coulon, auteur d'un ouvrage magistral sur le métier d'être étudiant comme le métier de plombier ou d'écrivain tel qu'il le décrit, mène l'étudiant à relever le défi de dépasser le premier temps de son insertion dans l'Université, appelé le temps d'étrangeté, à intégrer le second temps, celui de l'apprentissage et enfin vivre pleinement le troisième temps, celui de l'affiliation. Exercer le métier d'étudiant consiste à apprendre les règles et à acquérir les compétences qui lui permettent d'apprendre. Le premier temps se caractérise par le fait qu'il se sent étranger et doit opérer une rupture avec son passé immédiat. Les règles changent. Le cocon de l'école s'effrite. Les premiers contacts avec l'université, lors de l'inscription ou au début des cours, représentent pour lui un « véritable parcours du combattant » : ce temps est celui de l'incertitude qui est la règle : sur les programmes, sur le cursus, sur les formations choisies. C'est en passant successivement ces différentes épreuves que l'étudiant pourra se sentir

« affilié » à son nouvel environnement et passer du temps de l'étrangeté au temps de l'apprentissage.

Dans le deuxième temps, celui de l'apprentissage, le novice devient alors apprenti et met peu à peu son projet en place. C'est à ce moment que l'institution devra être vigilante pour l'aider. Il doit construire des stratégies diverses, concernant par exemple son emploi du temps, la manière dont il va construire son cursus. Le travail intellectuel demandé n'est pas toujours facile à identifier ou à organiser : « Être étudiant, c'est acquérir cette compétence qui permet de reconnaître quel type et quelle quantité de travail intellectuel il faut fournir et dans quel délai ». Peu à peu, les étudiants s'habituent aux implicites des règles de fonctionnement de l'université, les maîtrisent ou apprennent à les contourner. Ils s'installent dans des « routines », signe qu'ils sont passés du temps de l'apprentissage au dernier temps, celui de l'affiliation.

L'étudiant est alors doublement affilié : institutionnellement et intellectuellement. Il sait suivre les règles en les interprétant et en les mettant en œuvre, parfois à sa manière. Rien n'est donc réglé d'avance, d'autant plus qu'apparaissent parfois, en cours de route, des règles clandestines. Mais, affilié, même si de manière fragile, l'étudiant peut devenir à son tour producteur de normes, peut en tout cas réfléchir à ce qui lui est proposé, l'enseignement notamment, et peut éventuellement se situer en position de contestation. D'individus, les étudiants deviennent groupe. Et l'apprentissage intellectuel peut continuer. L'étudiant peut alors « lire, écrire, penser », c'est-à-dire devient porteur et propriétaire de certaines valeurs transmises par l'université, s'identifiant ainsi à son histoire et à sa mission (Alain Coulon, *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997). Si ces trois temps sont logiquement et existentiellement vécus, l'étudiant ne trouvera pas de difficulté pour vivre une appartenance forte et loyale à son Université ou à sa Faculté ; l'important est de ne pas le laisser s'installer dans

la première étape, s'y complaire et se prendre toujours comme un étranger ; c'est notre rôle comme administration et enseignants, les services d'orientation et de la vie étudiante, les services d'entretien et d'accueil dans chaque institution ont un noble rôle, de ne pas marginaliser l'étudiant, de le connaître sans le dominer et d'en être proche sans l'assimiler ; ce rôle consiste à aider l'étudiant à être de l'Université Saint-Joseph et non seulement dans les salles et les couloirs de l'Université, abandonné parfois à des fauves et à des voleurs d'esprit et de pensée qui peuvent le mener à des déviations irréparables ; cela incombe à nous tous d'être des fervents porteurs de l'esprit USJ, en référence aux principes de sa Charte de 1975 qu'il nous faut tous signer et s'approprier afin d'être de vrais témoins devant autrui. C'est ainsi que l'étudiant sera fidèle à son Université pour toujours et il la regardera désormais comme une partie de lui-même, il en sera fier et lui sera reconnaissant.

**7.** Chers Amis, que disent notre Charte et nos textes statutaires à nous-mêmes et à vous chers étudiants de votre place et de votre rôle dans l'Université ? Commençons par l'article 6 de la Charte qui rappelle avec force que l'Université Saint-Joseph n'accepte pas d'être au service d'une classe sociale ou d'une communauté ethnique ; de même, selon l'article 4 de la même Charte, l'Université ne saurait considérer ses étudiants sur la base d'une appartenance confessionnelle ou idéologique. Toutefois notre Charte nous rappelle dans le même article 4 que l'USJ assume sa tâche d'enseignement et de recherche dans la perspective chrétienne qui est la sienne depuis sa fondation, ce qui fait souligner son identité sans compromis. De plus, « elle requiert, par contre, de la part de tous ceux qui participent à la vie de l'Université, l'engagement de promouvoir un esprit de liberté personnelle et d'ouverture à la vie spirituelle. Les membres de toutes les communautés confessionnelles, dont la pluralité est une des caractéristiques de la société libanaise de l'USJ, ont vocation de participer ensemble à cette

promotion, ce qui suppose connaissance et estime mutuelles ». C'est ce même article qui stipule que « l'USJ est ouverte aux questions fondamentales qui se posent à la conscience de tout homme sur le sens ultime de la vie ; cette ouverture est le chemin habituel vers la reconnaissance d'un Dieu, transcendant toutes les valeurs humaines, qui donne à la vie sa plénitude de sens et garantit la liberté humaine contre toute oppression. C'est à ce Dieu que rend d'ailleurs hommage la Constitution du Liban » (*Charte et Statuts de l'Université, publications de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, 2014*).

Poursuivons notre relecture de la Charte pour découvrir que l'article 7 établit le principe de la participation de tous afin de porter le présent et l'avenir de l'Université et donne aux étudiants la place qui leur revient dans cette opération : « La participation est une nécessité non seulement pour le climat de l'Université, mais pour le type de société qu'elle entend promouvoir ». Les étudiants n'en sont pas exclus et il leur est demandé, à titre d'exemple, de participer à l'élaboration de leurs programmes d'études et, selon l'article 31 des statuts, comme les enseignants à qui il est demandé de participer à la gestion de leur Université. Ainsi, les principes établis par la Charte sont depuis l'origine des orientations à mettre en œuvre tous les jours : le principe de la liberté académique et de l'ouverture spirituelle, le refus de la discrimination et de l'exclusion, la perspective chrétienne qui fonde nos choix les plus essentiels, l'engagement pour la tolérance, le vivre-ensemble, le respect mutuel et le travail sans relâche pour la participation de tous à la marche de leur Université.

**8.** Plus récemment, et afin de donner à la vie étudiante toute sa place à l'Université, la constitution d'une commission permanente de la vie étudiante par le Conseil de l'Université est venue traduire et matérialiser l'intention de la Charte et de ses orientations. C'est ainsi que fut créé un

organe composé de responsables de l'Université, de conseil et d'aide à la prise de décisions et à leur suivi pour toutes les questions se rapportant au domaine de la vie étudiante et des engagements citoyens. D'autre part un Haut Conseil des Etudiants vient d'être institué ; il est composé de représentants élus des Amicales et des Délégués académiques et d'autres représentants de clubs et d'associations estudiantines actives dans les domaines citoyen, culturel, intellectuel et social. L'objectif de ce forum est simple : discuter de tous les problèmes administratifs et académiques, sociaux et politiques ayant trait à la vie des étudiants à l'USJ, proposer et construire ensemble des projets dans tous les domaines qui font de l'étudiant un partenaire de la vie de l'Université et non un simple spectateur ou un simple passant (3abir sabil), mais un vrai passeur d'âme USJ de génération en génération d'étudiants, en vue d'un Liban, celui des citoyens qui se respectent et travaillent la main dans la main pour le bien de leur pays.

**(La mission « politique » de l'Université à l'épreuve des réalités et des attentes ambiguës)**

9. L'étudiant citoyen ! L'étudiant engagé dans la politique, dans un parti ou sans parti ! Comment ne pas aborder cette question si actuelle, au vu des incidents, sans esquisser une problématique qui concerne et trouble au moins une partie du paysage universitaire libanais ? En effet, cela pose au moins la question suivante : quel rôle peut ou doit assumer une université libanaise chrétienne et jésuite dans le domaine de la formation de ses étudiants aux valeurs citoyennes et politiques ? Le paysage libanais où la bipolarisation politique et communautaire n'est que la face visible de la « violence » à l'égard de l'autre, différent par son appartenance politique et communautaire, peut-il faciliter cette mission de l'Université ?

Afin de répondre à cette question, il nous faut tenir compte de la mutation qui a touché de plein fouet au niveau international l'institution universitaire



traditionnelle et moderne qui, jusqu'à l'avant dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, cherchait à modeler et à façonner la personnalité de ses étudiants et à leur imprimer une certaine marque idéologique, qu'elle soit politique, nationale ou religieuse. Or l'université d'aujourd'hui qu'on appelle postmoderne ne croit plus bien souvent à la raison comme totalité et ne prétend plus former l'étudiant selon un modèle a priori, qu'il soit forgé par la tradition ou la raison, mais se contente de mettre en œuvre des profils de formation et s'intéresse plus que jamais aux résultats d'apprentissage professionnel. Dans la littérature universitaire actuelle, qu'elle soit d'origine américano-canadienne en fonction de l'économie postfordienne, ou européenne suivant le processus de Bologne, l'expression « profil de l'étudiant » et surtout le profil de sortie réfère le plus souvent aux attitudes, aux compétences et à l'origine de l'étudiant entrant, lequel laisse ses empreintes sur l'image de l'Université et non l'inverse. À la différence de la modernité, la postmodernité ne rattache plus l'idée de progrès à un sens synthétique qui le justifie. Le passé, où les autorités ont été défailantes dans leur tâche, ne rallie guère, tandis que l'avenir ne réserve plus autant de promesses (ce que nous appelons par le « *No future!* » des Punks), dans la mesure où il est totalement incertain, vu l'évolution exponentielle de l'œuvre humaine. Dans ce contexte, parler de valeurs pérennes, citoyennes ou spirituelles, et faire œuvre de transmission de ces valeurs ou même armer les jeunes d'esprit citoyen et de volonté de changement paraîtrait anachronique ou bien un défi d'Hercule, l'université ne se chargeant plus très souvent de cette mission.

### **(Toujours des attentes)**

**10.** Cependant dans notre société libanaise, en dépit des mutations qui ont touché les fonctions académique et sociale de l'université (temps moins long passé dans les campus, spécialisation à outrance, déficit éthique et moral...), ainsi que la nature du rapport plus que problématique de l'étudiant à la

politique où c'est la personnalité du chef qui attire plus que le projet politique et la volonté de se positionner par rapport à l'autre différent, nous notons toujours, comme dit un serein observateur des réalités universitaires libanaises, « la ténacité d'une vision de l'Université héritée d'avant la guerre » (Pascale Lahoud, *La mission politique de l'université catholique au Liban à l'épreuve des réalités et des attentes ambiguës, papier préparé pour une réflexion au niveau des Universités Catholiques du Liban*, février 2014). Pour l'opinion publique, les médias non partisans, ainsi que pour des académiques eux-mêmes, l'université a le devoir d'assumer les tâches suivantes, sinon elle sera coupable de faillir à ses devoirs. En premier lieu, elle doit initier aux valeurs démocratiques et à leur pratique intègre, lucide et pacifique. En deuxième lieu, elle doit aider à la création d'un mouvement étudiant capable de contribuer activement à la modernisation et à la réforme de la vie politique libanaise. En troisième lieu, elle doit contribuer, par la bonne gestion de la diversité religieuse dans les campus, à la promotion et au renforcement d'un vivre-ensemble libanais, authentique et humanisant, et à une citoyenneté dont la fonction est d'unir les Libanais.

Toujours dans ce contexte et en lien avec des incidents qui ont eu lieu dans certaines universités, l'une ou l'autre voix appellent ainsi à ce que l'Université encourage au dialogue entre des jeunes qui voient dans leurs opposants des ennemis, ce qui dévoile un manque d'éducation et un manque du sens de l'appartenance à un même Liban, et mène au désespoir et à l'émigration. Ces voix politiques pressent l'USJ d'élaborer un programme éducatif efficient qui incite à la rencontre et à l'échange entre les gens, tout en respectant la liberté de croyance et d'opinion. Ce programme devra prévoir une éducation politique et abolir le fossé entre le progrès en acquisition de connaissances scientifiques et l'ignorance des règles les plus simples en matière du vivre-ensemble et de citoyenneté. On ne peut qu'apprécier le contenu de ces appels qui met l'université au Liban devant ses responsabilités, mais l'on peut

s'interroger d'une manière légitime et poser la question suivante aux différents partis politiques : l'université doit agir et encourager un échange de type politique, une éducation au dialogue respectueux entre ses murs et ainsi affermir le vivre-ensemble. Vous autres, partis et courants politiques, n'avez-vous pas la responsabilité de former aussi vos jeunes partisans à la citoyenneté et au respect de l'autre différent en vous ouvrant aux autres partis, quelle que soit leur couleur? N'avez-vous pas la responsabilité d'être les gardiens du vivre-ensemble et de la citoyenneté?

### **(Les problèmes et les défis)**

**11.** La prise en compte de cette nécessité d'éduquer à la vie citoyenne et politique ne peut cacher les problèmes que notre Université doit affronter dans le quotidien et les réalités politiques peu propices qui vont à l'encontre de toute bonne intention dans ce domaine. L'on peut résumer ces facteurs contraires en quelques termes : le caractère identitaire et communautaire des universités ne fait que se renforcer au point que certains réclament d'imposer des quotas en termes d'appartenance communautaire ; la marginalisation des jeunes étudiants dans les partis politiques et la transformation des élections estudiantines dans les universités servent en une sorte de test de popularité. N'oublions pas, de même, la forte médiatisation de ces élections, suivie dans beaucoup de cas de la dé-crédibilisation des autorités universitaires, comme si elles étaient les responsables de tous les maux du pays.

C'est dans ce cadre que je voudrais me pencher sur le sens des élections des Amicales d'Etudiants dans une institution universitaire comme l'USJ, car le conflit entre les étudiants a été dans une large mesure provoqué sinon attisé cette année par les résultats de ces élections dans certains campus. Plusieurs commentateurs des médias écrits n'ont pas manqué de mettre en cause le bien-fondé des élections dans les universités et surtout à l'USJ. Je ne vous

cache pas qu'il y a un courant parmi les dirigeants de l'USJ qui demande de mettre fin à ces élections tant que la situation du pays n'aura pas changé. Les questions et les commentaires sont pertinents : ces élections ne sont-elles pas simplement devenues, malgré la bonne intention d'organiser la journée de la démocratie à l'USJ, une partie des rituels d'une démocratie perdue ne servant qu'à reproduire, sur un campus, le délitement politique du pays et la polarisation communautaire ou politique? Les élections font-elles autre chose que reproduire la cassure existante au niveau de la société ? Les Amicales ont-elles d'autre programme que celui d'organiser des soirées partisans financées par l'Université ou quelques autres activités insignifiantes? La mission des Amicales n'est-elle pas absente de la vie académique et sociale de l'Université ? Quelle est la valeur ajoutée positive apportée à l'Université par ces élections ? Notre valeur commune, notre Libanité, n'est-elle pas en train d'être piétinée par nos comportements anti-citoyens ? Savez-vous que la campagne 2014-2015 a déjà commencé dans certaines institutions de l'USJ ? Il est évident que le système à la proportionnelle, tel qu'il est appliqué actuellement dans notre Université avec liste unique et vote unique pour une liste, affaiblit toute voix indépendante et ne fait que radicaliser la cassure entre les différentes factions. Je pense que la question de la pertinence du maintien des élections sera à l'ordre du jour de notre Conseil d'Université. De ce fait, nous sommes prêts à ouvrir avec les étudiants un dialogue franc et direct afin de mieux recentrer la mission et le rôle des Amicales dans le cadre de l'USJ et organiser ainsi des élections dans la sérénité. Dans ce contexte, je voudrais dire que notre mission dans une université et surtout à l'USJ n'est pas de punir et de chasser des étudiants, car nous sommes des éducateurs avant tout. Mais il est nécessaire d'appliquer les règlements envers les personnes qui deviennent des dangers pour les autres et pour elles-mêmes (ce qui fut fait lors des derniers incidents), car le droit de chaque étudiant est d'étudier en toute sécurité et aussi en toute liberté.

#### **IV. (Réponses de l'USJ à la demande des étudiants)**

**12.** Devant toutes ces questions et face à ces situations problématiques, **nous allons découvrir, dans une troisième et dernière partie de ce discours,** comment l'USJ entend répondre en pratique aux désirs des étudiants par la mise en place de structures académiques, sociales et administratives qui favorisent leur participation à la vie de l'Université. Croyez-moi, chers étudiants, il ne s'agit pas ici d'une faveur ou d'une bonté qu'on vous ferait mais d'un droit qui vous est dû. Je suis heureux de vous annoncer la création d'une structure au sein de l'USJ qui a été récemment votée par le Conseil de l'Université : le Service de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle est créé depuis le début de cette année, à la disposition des étudiants et plus particulièrement de l'ensemble des activités de clubs, d'ateliers et de projets citoyens. Beaucoup de projets sont à l'ordre du jour, dont la publication d'un journal hebdomadaire étudiantin USJ fait avec les étudiants et pour les étudiants, alors qu'une série de clubs pour les étudiants ont été mis en place ainsi que des activités. Dans ce Service, l'insertion professionnelle est une réponse à vos soucis de vous préparer et de vous lancer dans le travail professionnel. Dans les conseils des campus, il y aura dès cette année des représentants des étudiants qui pourront ainsi exprimer leurs besoins les plus élémentaires ainsi que leurs rêves les plus originaux. Les doyens et les directeurs, appuyés par les administrateurs, donnent de plus en plus de leur temps à leurs étudiants tant pour les soucis académiques que pour l'animation des activités estudiantines. Je suis sûr que la formation au leadership et à la prise de parole, la construction de groupes d'intelligence commune, d'expression artistique, intellectuelle et civique et même politique prendront leur place, sans exclure la possibilité de débats sur la citoyenneté et l'appartenance à l'USJ.

Mais il est bon de répéter les objectifs pédagogiques fixés par l'USJ. Celle-ci veut amener ses étudiants à maîtriser : **1)** des compétences disciplinaires et techniques, en lien avec des savoirs et des démarches issus notamment de la recherche ; **2)** une démarche d'analyse et de jugement critique ; **3)** des compétences sociales, citoyennes, éthiques, relationnelles, spirituelles et communicationnelles (y compris la maîtrise de trois langues), dans un cadre libanais de plus en plus divisé par des murs d'incompréhension et d'exclusion de l'autre, ce qui nécessite un travail plus soutenu pour permettre une formation au vivre-ensemble et au respect mutuel ; **4)** une ouverture à l'interdisciplinarité et à la capacité à entreprendre ; **5)** l'autonomie et l'engagement dans la formation ; **6)** l'ouverture sur le monde. L'Université entend réaliser ces objectifs dans une perspective de croissance en connaissances et réflexions déontologiques, notamment en évitant tout plagiat, pour permettre aux étudiants de préparer leur avenir professionnel dans les conditions les plus favorables. Pour cela l'étudiant devra être responsable, et accompagné dans ses études et dans son développement personnel lorsqu'il en a besoin et tirer profit des supports qui lui sont offerts. Les étudiants auront à cœur de participer activement à l'ensemble des activités de formation et de vie étudiante et citoyenne qui leur sont proposées, observant un comportement sans esprit sectaire, provocateur et accusateur de l'autre différent.

Il faut savoir que l'USJ est une institution à but non lucratif et ne cherche donc pas à faire des profits à partir des scolarités payées par les étudiants. L'excédent annuel est réinvesti pour le développement de l'Université. Le budget actuel repose à concurrence de 96 pour cent sur les scolarités. Tout un projet de fundraising se prépare pour être proposé à nos valeureux Anciens et Amis de l'Université sollicités ainsi à soutenir l'action de leur Alma Mater, quel que soit le montant de leur contribution. Il convient toutefois de souligner que le montant total de l'aide accordée aux étudiants de l'USJ pour

l'année 2012-2013, sous la forme de bourses à fonds perdu, de prêts bancaires ou d'échelonnements, s'est élevé à environ dix millions de dollars. Pour l'année 2013-2014, le Conseil du Service Social a décidé d'octroyer un million de dollars supplémentaires afin d'aider davantage les étudiants bénéficiaires de prêts de manière à ce que l'Université assume les différences quand le prêt dépasse 40% du total de la scolarité. À partir de l'année prochaine, le programme des bourses d'excellence va être élevé jusqu'à 250 bourses pour les jeunes arrivant en première année, le système des bourses de mérite étant en révision, tout cela en signe de solidarité avec nos étudiants.

Je voudrais aussi vous dire que l'USJ est actuellement en chantier académique afin d'améliorer ses prestations en vue de former des professionnels les mieux qualifiés. Ainsi, dès le début de l'année académique prochaine, la journée académique sera modifiée, la séance de cours qui est aujourd'hui de 1h 30 sera ramenée à 1h 15 minutes et le temps de pause sera écourté. Une réécriture des syllabus des programmes est en train d'être effectuée en fonction des compétences à acquérir pour un professionnel. Un bouquet de matières optionnelles fermées communes dites "optionnelles USJ" représentant 18 crédits répartis sur les trois ans du premier cycle, sera proposé dès la rentrée académique prochaine ; ce bouquet se composera, entre autres, de matières d'éthique, d'éducation à la citoyenneté, de dialogue interreligieux, d'introduction à la sociologie et à la politique. Un étudiant est un diplômé de l'USJ, il n'est pas seulement un spécialiste qui restitue des connaissances, mais une tête cultivée bien faite qui rayonne par sa culture et par les valeurs dont il est témoin.

**Chers invités de marque, dirigeants et cadres de l'USJ, ses éminents enseignants et valeureux étudiants,**

**13.** L'année dernière comme en ce jour, j'avais souligné l'importance capitale de refaire notre acte de foi en la Libanité comme facteur essentiel d'unité et de renouveau de notre appartenance à notre pays et de notre attachement au vivre-ensemble. De par la mission séculaire de notre Université, et en fonction des limites de l'autorité morale et intellectuelle qui est donnée au Recteur de cette Université « qui a contribué à la naissance et à la croissance de ce Liban », nous avons le devoir d'affirmer fortement et de nouveau cette idée de libanité qui est une valeur humaine, politique et morale qui a fait dire à sa sainteté le Pape Jean-Paul II que le Liban est un message. Aujourd'hui, les développements catastrophiques autour de nous et menaçants chez nous, ainsi que les contenus du discours qui plongent les Libanais dans la contradiction sociale et politique, et les dressent les uns contre les autres, les uns face aux autres ont démontré et démontrent que l'identité libanaise, n'est pas une simple intention éphémère mais une véritable conviction d'une large majorité de chez nous, mais elle est devenue et devient politiquement aujourd'hui rien moins qu'une « safinét nou7 » une "Arche de Noé", du point de vue existentiel et social. Et il n'est pas question qu'un des libanais délaisse cette arche dans une période où le déluge qui sévit dans cette région arabe et orientale qui nous est si chère et qui nous a fait oublier quelques-unes de nos causes décisives comme la cause de la citoyenneté et de la démocratie dans notre monde arabe et, de même la cause palestinienne qui demeure vivante sur notre terre et dans nos cœurs.

En fait, adhérer au Liban et intégrer l'identité libanaise dans nos comportements nécessite un changement de cap de toutes les forces politiques et forces influentes en présence. Il est temps que les uns pensent être solidaires de l'Etat sans ambages et avec une volonté politique de négocier de bonne foi. Que les autres acceptent une réforme profonde des institutions de l'Etat, y compris l'établissement d'accommodements raisonnables pour sauver et renforcer l'Etat. Certains politologues soulignent le fait que les politiciens libanais continuent à penser l'Etat libanais tel qu'il a



été géré sous la tutelle syrienne et ne saisissent pas le momentum actuel d'une politique dont le point de départ et d'arrivée est le Liban et uniquement le Liban ; il ne suffit plus de proclamer l'adhésion à un Etat indépendant et fort ou le désir d'un Etat juste et capable ; il faut oser désormais passer aux actes et proposer et présenter la vision d'un Etat capable de fonctionner et qui est à même de réaliser les intérêts de tous les Libanais par des institutions et un appareil de l'Etat en marche et non en perpétuel suspens , ce que le mémorandum national de son Eminence le cardinal Béchara al Rai a eu le courage de largement exposer.

Le drame syrien est la preuve tragique des dangers de tels choix et de leurs horizons sinistres et bloqués, ouvrant sur le déchaînement des extrémismes condamnables. Toute implication libanaise en Syrie ne peut être axée, suivant nos convictions académiques et intellectuelles ainsi qu'affectives, que sur la médiation et le dialogue dont nous avons été récemment témoins de son utilité et de ses fruits, et donc mettant en œuvre les logiques de la réconciliation et le redressement de l'Etat voisin. Si nous sommes vraiment des Libanais, œuvrant pour les intérêts de tous, nous n'avons pas besoin de la victoire d'un camp sur l'autre pour la monnayer et en faire un atout quantifiable dans notre jeu politique interne. Indépendamment de l'impact et des conséquences de l'intervention d'un groupe de Libanais ou de tel autre groupe dans ce carnage, il faut que tous les Syriens puissent se rappeler, dans l'avenir proche et lointain, que leurs voisins n'ont agi que pour leur épargner cette épouvantable descente aux enfers comme beaucoup de Libanais le font dans un élan de fraternelle humanité, afin d'alléger les souffrances des réfugiés parmi nous dans un cadre règlementaire qui protège tant les Libanais que les Syriens. Cette attitude travaillant pour la réconciliation ne sera-t-elle pas utile à l'avenir pour consolider les relations syro-libanaises ? Mais cette solidarité et ce devoir humanitaire ne doivent nous empêcher aussi de regarder vers l'avenir avec réalisme... Le Liban pourra-t-il contenir et gérer encore pour longtemps cet afflux interminable

de réfugiés syriens sur son territoire et qui pourraient devenir plus de 2 ou 3 millions en 2015 sans menacer son équilibre et son unité ?

Faisons tout, chers étudiants et chers enseignants, pour mieux mesurer nos choix et en retenir ce qui est le plus proche du bien universel. Sinon le Liban ne sera plus possible tel que nous l'avons connu et tel que nous le rêvons, et il sera trop tard pour le retrouver !

L'USJ, fidèle à sa mission historique, voit qu'il est de son devoir d'éclairer le chemin que les Libanais doivent traverser et qui mènera les institutions de l'Etat de la phase consensuelle, qui a ses avantages mais qui a révélé ses limites, à l'étape d'un Etat de droit moderne et de la citoyenneté fondée sur l'égalité, la justice et la liberté. Il faudra aussi s'assurer que les communautés libanaises, sans aucune exception, jouissent des garanties politiques et constitutionnelles quant à leurs droits et leur devenir. C'est une marche et une démarche complexe, qui appelle les Libanais à oser réfléchir ensemble, à faire acte d'intelligence commune et nous appelle à redoubler d'efforts afin que l'Université Saint-Joseph continue à avoir une vision claire de ses objectifs et mette en place, non sans la concertation avec d'autres universités libanaises, et dans le cadre d'un observatoire universitaire commun que j'appelle à fonder de tous mes vœux, les procédés et démarches éducatifs afin de réaliser la formation à cette citoyenneté. Nous avons à être à l'écoute des jeunes générations qui par leur comportement social et civique peuvent contribuer à fonder une réelle fraternité si malmenée de nos jours et presque perdue. Nous avons à être à l'écoute des jeunes générations et les pousser à pratiquer une démocratie qui voit en l'alternance une richesse et non pas une domination, une démocratie qui a grandement besoin de stabilité et de sécurité afin d'endiguer le grave flux d'émigration de nos jeunes vers l'étranger, qui gangrène le Liban, compromet et met en danger son avenir...

Chers enseignants et étudiants,

**14.** Cette année en cours, l'USJ célèbre mais peut-être avec une certaine discrétion deux anniversaires : les cinquante ans du lancement de la licence en sciences économiques dans le cadre de la Faculté de droit, puisque c'est en 1964 que les études en sciences économiques avaient commencé, prélude à la création de la Faculté de sciences économiques en 1980, une Faculté dont les récentes promotions d'anciens étudiants ont voulu fonder leur Association amicale d'Anciens. De même en cette année, nous célébrons les 25 ans d'existence de notre célèbre IESAV, l'Institut des études scéniques, audiovisuelles et cinématographiques, qui a pleinement assumé sa mission et relevé le défi afin de mettre en valeur les belles aptitudes artistiques et techniques de nos jeunes, et qui a tant donné, aussi bien au cinéma qu'au théâtre, une réelle et belle dimension libanaise, arabe et internationale. Disons encore que l'USJ s'apprête à célébrer d'ici quelques mois la 140<sup>e</sup> année de sa fondation dans le sens d'un retour sur soi, sur sa mission et sur ses valeurs afin de mieux concevoir son avenir. Au moins trois moments forts de cette célébration seront au programme de cette année : la tenue de l'Assemblée générale de l'Association des universités arabes dans notre Université en mars 2015, l'organisation d'un colloque international sur l'enseignement supérieur en rétrospective de l'expérience de notre Université dans ce domaine et la convocation d'Etats généraux des Anciens Etudiants et de leurs représentants du monde entier. Actuellement, le renouveau des Anciens produit déjà des effets positifs au Liban avec des Associations qui s'animent, avec une Fédération qui fédère et donne une visibilité de ce qu'est un ancien de l'USJ ; à l'extérieur avec deux associations qui viennent d'être fondées au Qatar et à Genève, et d'autres branches qui seront prochainement établies comme à Montréal.

Pour terminer cet exposé où l'Université a rencontré ses étudiants, il nous faut être convaincus que l'USJ est et demeurera par son identité libanaise, chrétienne et jésuite, un espace d'échange et de dialogue pour continuer la construction d'un Liban de demain, un lieu d'apprentissage où tous les Libanais peuvent se retrouver et apprendre ensemble, devenir des citoyens pour le Liban. En même temps, l'USJ cherchera toujours à être un centre de qualification professionnelle dont tout Libanais ou francophone, et même anglophone pour certaines spécialisations, peut profiter, dans le respect de son règlement et de son esprit. Nous voulons qu'elle soit toujours une Université de qualité ; nous le serons toujours en étant conscients qu'une Université comme la nôtre ne produit pas seulement de bons diplômés acteurs de changement mais aussi une pensée visionnaire et un patrimoine pédagogique éducatif de savoirs pertinents et de valeurs sans cesse actuels ; cela se fait et se fera grâce à ses enseignants et nous tenons à ce que tous ses étudiants et aussi ses anciens étudiants participent à ce souci de faire de notre Université un lieu où apprendre et chercher sont une passion du présent pour l'avenir. C'est ensemble, tous ensemble, que nous serons ainsi et toujours des gagnants pour un Liban de la foi et de la confiance, de la justice et de la liberté, du vivre-ensemble et de la solidarité.

Chers Amis, le mois de mars, c'est le mois des dates symboliques que vous connaissez bien. Toutefois j'en retiens d'autres comme la date du 19 mars, la nôtre, pour vous souhaiter de nouveau une bonne fête de notre Université, celle du 21 mars fête des mères et du printemps, celle de 25 mars fête libanaise de Marie mère du Christ et mère vénérée, espérant que toutes dates ensemble feront le printemps des pays arabes, du Liban et de son renouveau, le Liban de la sécurité et de la confiance retrouvée, de la paix, de la liberté responsable et l'égalité des citoyens.

